NORME INTERNATIONALE

ISO 14050

Quatrième édition
2020-07

Management environnemental — Vocabulaire

Environmental management — Vocabulary

Numéro de référence
ISO 14050:2020(F)

© ISO 2020



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**
Introduction ..... **v**
1 Domaine d'application **1**
2 Références normatives **1**
3 Termes et définitions **1**
3.1 Termes généraux relatifs aux systèmes de management 1
3.2 Termes généraux relatifs au management environnemental 3
3.3 Termes relatifs aux systèmes de management environnemental 6
3.4 Termes relatifs à la vérification, la validation et l'audit 6
3.5 Termes relatifs aux systèmes de produits 10
3.6 Termes relatifs à l'analyse du cycle de vie 12
3.7 Termes relatifs au label environnemental, aux déclarations et à la communication 17
3.8 Termes relatifs au changement climatique et aux mesures en faveur du climat 19
3.9 Termes relatifs aux gaz à effet de serre 21
3.10 Termes relatifs à l'empreinte eau 26
3.11 Termes relatifs à l'empreinte carbone 28
3.12 Termes relatifs à l'économie et la finance 28
Annexe A (informative) **Relations entre concepts et systèmes de concepts** **33**
Bibliographie **57**
Index alphabétique **60**

© ISO 2020 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, en collaboration avec le comité technique CEN/SS S26, *Management environnemental*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 14050:2009), qui a fait l'objet d'une révision technique. La structure de cette quatrième édition a été remaniée par rapport à celle de la troisième édition afin de présenter un vocabulaire plus générique de la terminologie utilisée dans le domaine du management environnemental.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

© ISO 2020 – Tous droits réservés

Introduction

La communication est importante dans la réalisation et le fonctionnement des systèmes de management environnemental. Cette communication sera d'autant plus efficace qu'il existera une définition commune des termes employés.

Pour simplifier l'harmonisation des termes et définitions dans le domaine du management environnemental, chaque article terminologique du présent document contient un terme générique et sa définition. Des notes à l'article et des exemples ont été ajoutés dans plusieurs cas afin de fournir des informations complémentaires ou une clarification.

La terminologie est organisée en paragraphes qui représentent chacun un sous-domaine spécifique. L'ordre des articles terminologiques correspond aux diagrammes de concepts de l'Annexe A.

Le présent document a été élaboré en coopération étroite avec les comités et les groupes de travail impliqués dans l'élaboration et la révision de la famille de normes ISO 14000. Une liste des documents publiés dans la famille de norme ISO 14000 est présentée dans la Bibliographie.

© ISO 2020 – Tous droits réservés

Management environnemental — Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document définit les termes dans les documents relatifs aux domaines des systèmes de management environnemental et aux outils venant à l'appui du développement durable, ce qui inclut les systèmes de management, les audits et les autres types d'évaluation, les communications, les études d'empreinte, l'atténuation des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse https://www.iso.org/obp

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse http://www.electropedia.org/

3.1 Termes généraux relatifs aux systèmes de management

3.1.1
organisme
personne ou groupe de personnes ayant un rôle avec les responsabilités, l'autorité et les relations lui permettant d'atteindre ses *objectifs* (3.1.6)

3.1.2
partie intéressée
partie prenante
personne ou *organisme* (3.1.1) qui peut soit influer sur une décision ou une activité, soit être influencée ou s'estimer influencée par une décision ou une activité

3.1.3
direction
personne ou groupe de personnes qui oriente et dirige un *organisme* (3.1.1) au plus haut niveau

3.1.4
système de management
ensemble d'éléments corrélés ou en interaction d'un *organisme* (3.1.1), utilisés pour établir des *politiques* (3.1.5), et des *objectifs* (3.1.6), ainsi que des *processus* (3.1.9) de façon à atteindre lesdits objectifs

3.1.5
politique
intentions et orientations d'un *organisme* (3.1.1), telles qu'elles sont officiellement formulées par sa *direction* (3.1.3)

3.1.6
objectif
résultat à atteindre

© ISO 2020 – Tous droits réservés